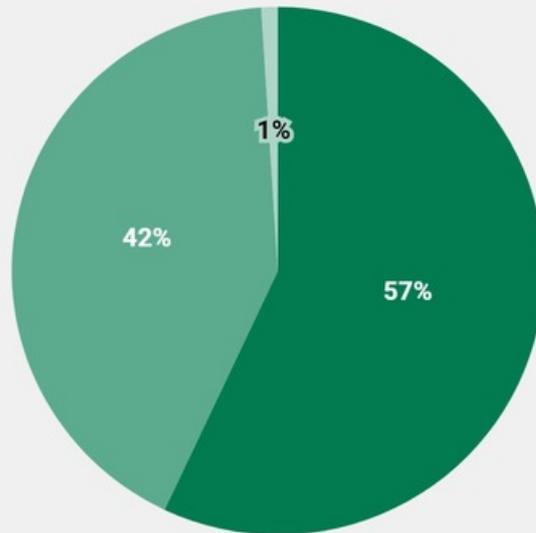


07.12.2023 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse: Frustration fiscale limitée: près de la moitié des contribuables suisses satisfaits du montant des impôts

42% sont satisfaits du montant de leur impôt

Avis des Suissesses et des Suisses sur leur dernier bordereau d'impôt



- Je paie trop d'impôt par rapport aux prestations que je reçois de l'État
- Je reçois suffisamment de prestations de l'État par rapport à mon impôt
- Je paie trop peu d'impôt par rapport aux prestations que je reçois de l'État

Source: enquête représentative réalisée par l'institut de sondage et d'études de marché Innofact (1059 personnes interrogées en mai 2023).

comparis.ch

Communiqué de presse

Enquête représentative Comparis sur la fiscalité

Frustration fiscale limitée: près de la moitié des contribuables suisses satisfaits du montant des impôts

Certes, une majorité de 57% des Suissesses et des Suisses estiment payer trop d'impôts, mais 42% se disent satisfaits des contreparties de l'État. Et 1% d'entre eux déclarent même en payer trop peu. C'est ce qu'indique une enquête représentative de comparis.ch. «Contrairement au mécontentement que l'on entend souvent, près de la moitié de la population suisse estime que le niveau des impôts est juste. Le bon fonctionnement de l'État et la possibilité de déterminer le taux d'imposition de manière démocratique comptent parmi les raisons de cette satisfaction», estime Michael Kuhn, expert Consumer Finance Comparis. Les écarts de perception sont manifestes non seulement entre les revenus, mais également entre les genres.

Zurich, le 7 décembre 2023 – Rares sont celles et ceux qui prennent plaisir à payer des impôts. La majorité de la population suisse considère que le montant de son bordereau d'impôts est trop élevé. C'est ce qu'indique une enquête représentative de comparis.ch, le comparateur en ligne: 57% des personnes interrogées estiment payer trop d'impôts par rapport à la contrepartie de l'État. Cependant, 42% déclarent recevoir suffisamment de prestations de l'État au vu des impôts qu'elles paient. 1% des répondantes et répondants pensent même payer trop peu d'impôts.

«Contrairement au mécontentement que l'on entend souvent, près de la moitié de la population suisse estime que le niveau des impôts est juste. Le bon fonctionnement de l'État et la possibilité de déterminer le taux d'imposition de manière démocratique comptent sans doute parmi les raisons de cette satisfaction», déclare Michael Kuhn, expert Consumer Finance Comparis.

Il existe de grandes différences entre les genres: 53% des hommes trouvent les impôts trop élevés. Chez les femmes, cette proportion atteint même 61%. Les perceptions varient également en fonction du niveau d'éducation: parmi les personnes au bénéfice d'un haut niveau de formation, seules 50% estiment que les impôts sont trop élevés. Parmi les personnes peu ou moyennement formées, cette proportion grimpe à 65%.

«Un haut degré de formation s'accompagne souvent d'une compréhension plus large des tâches et des prestations réelles de l'État. Les personnes qui arrivent mieux à se représenter tout ce qui est financé par l'argent des contribuables évaluent le montant des impôts à la lumière de ces données», explique M. Kuhn.

Un fossé fiscal plus marqué selon le revenu

Le fossé se creuse également en fonction du revenu brut du ménage: 62% des personnes interrogées touchant de 4000 à 8000 francs par mois sont insatisfaites du montant de leur impôt. Dans cette tranche de revenus, la charge fiscale pour un ménage d'une personne vivant seule s'élève à environ 10% à Zurich et 15% à Genève*. Concernant les personnes avec un revenu supérieur à 8000 francs, seules 53% sont mécontentes du montant de leurs impôts. Et ce, bien qu'elles paient des impôts nettement plus élevés (13% à Zurich et 19% à Genève). Parmi les bas revenus, jusqu'à 4000 francs, 53% également estiment devoir payer trop d'impôts (taux d'imposition: 7% à Zurich, 9% à Genève).

M. Kuhn: «En Suisse, la classe moyenne est la moins satisfaite des impôts, par rapport aux personnes aux revenus élevés ou faibles. L'une des raisons de ce mécontentement pourrait être le fait que le montant des impôts est relativement élevé par rapport à leurs capacités financières.»

«Je paie trop peu d'impôts» – une affirmation que l'on retrouve chez les riches comme chez les pauvres

Un point intéressant: 2,2% des personnes avec un revenu faible (inférieur ou égal à 4000 francs) déclarent payer trop peu d'impôts. «Les filets de sécurité financière tels que la réduction des primes d'assurance maladie et l'aide sociale ainsi que la progression fiscale avantageuse jouent peut-être un rôle décisif dans le fait qu'une personne estime ses impôts justes ou trop élevés», explique M. Kuhn.

1,4% des personnes ayant un revenu supérieur à 8000 francs pensent la même chose. Dans la fourchette des revenus de 4000 à 8000 francs, cette proportion est nulle. «Ces chiffres aussi traduisent la charge fiscale relativement élevée qui pèse sur la classe moyenne en raison de la progression», observe l'expert Comparis.

* Chiffres arrondis de l'Administration fédérale des contributions (lien: [simulateur fiscal de l'AFC, admin.ch](https://www.admin.ch/simulateur-fiscal)). Profil de ménage choisi : ménage d'une personne, 30 ans, célibataire, sans confession.

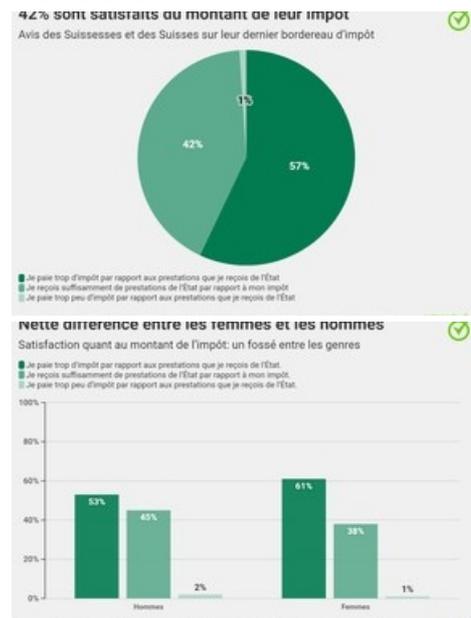
Pour plus d'informations :

Michael Kuhn
Expert Consumer Finance
Téléphone : 044 360 53 91
Courriel : media@comparis.ch
comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler.

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100914237> abgerufen werden.